

Installation de caméras de vidéo-protection sur le territoire de la commune

Afin de poursuivre l'engagement de la commune dans la politique de lutte contre l'insécurité et de prévention, des caméras de vidéo-protection ont été installées sur le territoire de Vallières-sur-Fier, pour un coût global de 32 872.80 € HT, et sont financées selon la répartition ci-dessous :

- Région Rhône Alpes Auvergne : 12 489,00 €
- Préfecture de la Haute Savoie : 7 164,00 €
- Autofinancement : 13 219.80 €

